

P.10-11

En immersion

Visite guidée
de Villeneuve

P.12-13

Portrait

Laurent Devos
Auprès de mon arbre

P.4-5

LE POINT SUR LES PROJETS

ÎLOT DE FRAÎCHEUR À COUBERTIN



**Voyager dans
ma ville**

8 septembre

Fête de la ville

**Lucas Giovanni
Moreira, artiste
mondialement
reconnu, a proposé
son spectacle de
slackline, Marche sur
l'eau, parc Leclerc.**

SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

Une oasis dans la cour de récré

P.6-7 La grande actu

Rencontre des associations et Fête de la ville

P.8 Idées reçues

P.9 En clair

Comment acheter ses billets de spectacle à Villeneuve ?

P.10-11 Immersion

Visite guidée de Villeneuve

P.12-13 Portrait

Laurent Devos, auprès de mon arbre

P.14 Experts du quotidien

Enquête de satisfaction

P.15 Vie publique

Voyage diplomatique pour le Maire

P.17 Tribunes

P.18-21 Les dossiers de la rédaction

La Ville entretient son patrimoine

P.22-23 Instantanés

P.24-28 Actualités

Distribution de fournitures scolaires • Nouveaux équipements pour la Police Municipale • Tous nageurs • Villeneuve œuvre en faveur du handicap

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17.



VILLENEUVE92.COM

f X @ YouTube •• in 📧

ÉDITO DU MAIRE

Depuis quelques semaines, des révélations sur le passé de l'Abbé Pierre sont survenues dans les médias, suite aux dénonciations de nombreuses femmes qui l'accusent de violences sexuelles. Dans ce contexte, nous avons décidé de débaptiser le square Abbé-Pierre, qui relie la voie Promenade à la rue Édouard-Manet.

« Nous avons décidé de débaptiser le square Abbé-Pierre. »

Par cette décision, nous ne renions en aucun cas l'histoire de notre ville, marquée par le Mouvement Emmaüs et l'appel de l'hiver 1954 auquel a répondu notre illustre Maire Roger Prévot en installant des cités d'urgence sur notre territoire. Ce mouvement de solidarité, de lutte contre le mal-logement, est évidemment indépendant des agissements intolérables dont est accusé l'Abbé Pierre.

Ce choix que nous faisons est d'ailleurs en phase avec le combat mené depuis 2020 par notre majorité municipale, et en particulier mon adjointe déléguée à l'Égalité Femmes-Hommes Leïla Larik, pour lutter notamment contre tous les types de violences faites aux femmes.



Lors du Conseil Municipal du 10 octobre, nous proposerons d'adopter le nom de « Jardin du Berry », qui rappellera à nombre d'entre vous la dénomination historique et usuelle pour parler de ce bel espace vert. En effet, à la fin des années 1950, c'est bien ce nom qui avait été donné par la Municipalité de l'époque, à l'image des voies privées situées entre les immeubles de cette zone d'habitation du sud de la ville qui portaient toutes des noms de provinces françaises (allée de Normandie, impasse d'Artois, place du Berry,...).

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris

Vm

Octobre 2024

Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur www.villeneuve92.com

Directeur de la publication : Pascal Pelain • Direction de la Communication : Johanna Damour • Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier • Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport • Journalistes : Erwan Le Vexier (P.4-5-7-14-15-18-19-20-21-26) Jonathan Rapaport (p. 6-7-8-9-10-11-13-25-27-28-31) • Photo couverture : Erwan Le Vexier • « Fait maison » service Communication de Villeneuve-la-Garenne • Conception éditoriale : Florence Hanguéhard-Daudez, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport • Conception graphique : Florence Ostel • Mise en page : Florence Ostel, Adel Bechar • Impression • Imprimerie Le Réveil de la Marne • Diffusion : Isa Plus • Routage : ESAT Evelyne Conte • Tirage : 11 500 exemplaires • 11 numéros par an • Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2024



10-31-1245 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



NOUVEAU MARCHÉ • SKATEPARK • MAISONS DE SANTÉ • POSTE DE POLICE MUNICIPALE • STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASSE FERNAND-SCHWARTZ MÉDIATHÈQUE • PISCINE MUNICIPALE • CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU GYMNASSE JULES-VERNE • BULLE DE TENNIS • FUNÉRAIRIUM • GÉOTHERMIE ÉCOLE JEAN-MOULIN • CENTRE ADMINISTRATIF • NORD DE LA VILLE PÉNICHE MARIE-LOUISE • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI • **COUR OASIS** ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE • EXTENSION HÔPITAL NORD 92 MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE • ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION

Une oasis dans la cour de récréé !

La rentrée des écoliers du groupe scolaire Coubertin avait un goût d'aventure en découvrant leur nouvelle cour de récréation entièrement réaménagée pour leur offrir de la fraîcheur en été, avec la plantation d'arbres et de végétaux, davantage d'espaces de jeux et des classes en plein air. Des installations d'intérêt général qui avaient été votées par les habitants et ont été conçues après concertation des enseignants et des élèves.

En 2023, dans le cadre des Projets Participatifs d'Intérêt Général (PPIG), la végétalisation de la cour de l'école Coubertin avait rencontré un vif intérêt avec plus de 500 habitants qui l'avaient choisi sur 1 100 votants. Ce projet est destiné à protéger les enfants des effets du réchauffement climatique et des canicules en transformant une cour totalement bitumée en un îlot de fraîcheur. Arrivé à sa phase d'étude, il est apparu lors des diverses concertations avec les enseignants et les élèves, que les attentes étaient plus importantes. Le projet s'est alors développé, allant bien plus loin que la simple végétalisation de la cour de récréation pour aboutir à une cour oasis. Pour y parvenir, les différents intervenants (services municipaux et prestataires) devaient se caler sur une période suffisamment longue pour lancer les travaux d'une seule traite sans perturber la scolarité des enfants. Ce sont donc les 8 semaines des grandes vacances qui ont été choisies pour planifier les différentes étapes de ce chantier qui s'est achevé pour la rentrée.

Une cour modèle

Suite aux concertations, l'idée première de cour végétalisée intègre également une cour sportive et inclusive destinée à rééquilibrer et diversifier son usage entre filles et garçons en réduisant le « tout football ». Le projet, devenu bien plus imposant, avec un budget total de 612 000 euros (études comprises) soutenu financièrement par le Département des Hauts-de-Seine et l'Agence Eau Seine Normandie, a abouti à un lieu offrant une variété d'activités à la fois récréatives et pédagogiques. Tout d'abord le bitume a été remplacé par un revêtement drainant les eaux de pluie et deux jardins de pluie avec des végétaux et neuf arbres ont été plantés en complément de ceux existants, côté rue. Une grande jardinière traverse également la cour. Une noue a été créée, surmontée d'un petit pont en bois. Il s'agit d'un fossé végétalisé destiné à recueillir les eaux de ruissellement, encadré par une jolie barrière. Deux terrains city-stade ont également été installés. Ce sont des terrains robustes et sécurisés. Deux kiosques ont été érigés pour s'abriter du soleil et de la pluie.

Une cour pédagogique

Désormais, les enseignants peuvent faire la classe à l'ombre des arbres, mais également sous des ombragères, de grandes toiles protégeant les élèves de fortes chaleurs. L'école en plein air est une tendance bénéfique à la santé qui se développe en France, permettant aux enfants de profiter du grand air et d'éviter de rester confinés dans une même salle. Une serre a également été construite pour y cultiver des plantes permanentes qui seront plantées par les élèves. D'ailleurs, dès le premier mercredi de la rentrée, les enfants de l'accueil de loisirs ont déjà pu jardiner pour leur plus grande joie. Cette première cour oasis, rencontre déjà l'enthousiasme des élèves et des enseignants. D'ici quelques mois, les retours d'expériences pourront permettre à la Ville d'envisager l'installation d'une seconde cour puis de développer ce concept dans les autres écoles de Villeneuve pour les années à venir. **Vm**

Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



La cour oasis a été inaugurée le 6 septembre.



Je remercie les enseignants qui ont travaillé avec nous pour un projet le plus adapté possible, les enfants qui ont réalisé des maquettes de leur cour rêvée et les services de la Ville, qui ont porté ce projet avec enthousiasme et professionnalisme.

Pascal Pelain
Maire de Villeneuve-la-Garenne

EN BREF

2900 m²

SURFACE DE LA COUR



2 CLASSES EXTÉRIEURES



2 TERRAINS DE SPORTS POUR FILLES ET GARÇONS



2 JARDINS DE PLUIE POUR RAFRAÎCHIR L'AIR NATURELLEMENT

Rencontre des associations : du sport à la culture

86 associations dont 12 nouvelles et une dizaine de services municipaux s'étaient donné rendez-vous dans le parc de l'Hôtel de ville pour informer et procéder aux inscriptions. Une journée placée aussi sous le signe de la culture.

À trente minutes de l'ouverture d'À la rencontre des assos, les services de la Ville et les 86 associations* s'activent dans le parc de l'Hôtel de ville, où se déroule l'événement pour la deuxième année consécutive. Affiches et plaquettes d'informations sont soigneusement préparées par les bénévoles, dans la bonne humeur. Parmi les associations présentes, Scouts et guides de France fête ses 100 ans de création. «*Nous sommes installés à Villeneuve depuis trois ans et nous accueillons des jeunes de 6 à 21 ans pour des week-ends ou des camps d'été*», explique Lyne-Mahina, responsable du groupe de Villeneuve, en plein aménagement de son stand. Devant celui de l'AVG Natation, il y a foule, encore davantage que l'année dernière, et bien trente minutes d'attente pour pouvoir s'inscrire. Sans doute l'effet Léon Marchand. «*Nous espérons trouver de la place pour nos enfants de 8 et 11 ans*», confie Ichem et Kahina.

Équipements sportifs renouvelés

D'autres clubs surfent aussi sur la vague olympique, comme l'AVG Tennis de table où l'affiche de Félix Lebrun, double médaillé de bronze, trône. «*D'habitude, nous renseignons une vingtaine de personnes, aujourd'hui, c'est une soixantaine*», apprécie Josselyne, bénévole. Certains bénéficient aussi d'équipements sportifs renouvelés par la Ville comme l'AVG Tennis qui a inauguré sa nouvelle bulle fin 2023. «*Du coup, se félicite José Garcia, son directeur sportif, nos adhérents ne cherchent pas à s'inscrire ailleurs.*» Les services de la Ville sont aussi bien représentés avec la jeunesse, le

CCAS ou encore la Communication. Les Villenogarennois ont ainsi pu échanger sur le nouveau site internet de Villeneuve ou le magazine municipal, apprendre la naissance du TikTok et du Snapchat officiels de la Ville et même effectuer une chasse au trésor.

Présentation de la saison culturelle

Le Maire Pascal Pelain et son adjointe en charge de la Vie associative, Zoubida Khattala, étaient présents pour effectuer un tour des stands. «*Les associations sont de plus en plus nombreuses chaque année, constate Zoubida Khattala. Il était très important d'organiser de nouveau l'évène-*

ment aux abords de la Mairie pour faire converger tous les quartiers vers le centre-ville.» En fin d'après-midi, Les Gonflés, quatre bibendums aux costumes colorés, ont accompagné les habitants vers le cinéma Malraux, pour assister à la présentation de la nouvelle saison culturelle et au ciné-concert de *Rick Le Cube*. Une saison qui s'annonce une nouvelle fois riche avec de nombreux artistes reconnus, du rap à la pop. **vm**

* 29 en lien avec la solidarité, 28 avec le sport, 14 avec la culture et 14 avec la jeunesse et l'accompagnement à la scolarité.

Consultez l'annuaire des associations sur www.villeneuve92.com



Photo: Bertrand Gauguier

La ville en fête

Quoi de mieux pour passer une bonne rentrée que de se retrouver au parc Leclerc pour la Fête de la ville. Le nouveau rendez-vous où petits et grands se détendent en famille. Animations, concerts, performances et rencontres ont ponctué la soirée du vendredi 6 et la journée du dimanche 8 septembre.

Tout a commencé le vendredi soir au parc Leclerc à 19h avec l'ouverture du marché artisanal permettant à une dizaine d'artisans locaux d'exposer sur les étals, leurs créations (bijoux, savons, shampoings, sacs, pochettes...) À 19h30, c'est la chanteuse Beverly Bardo qui a pris le micro pour se produire sur la scène spécialement installée pour la Fête de la ville. Les Villenogarennais ont ainsi profité d'un concert gratuit mélangeant R&B, afro et kompa, tout en se restaurant avec les spécialités des cinq foodtrucks venus pour l'occasion.

L'homme qui marche sur l'eau

Ensuite, le parc Leclerc a vibré tout le dimanche 8 septembre au rythme des animations et des spectacles gratuits pour le plaisir de tous. Une grande roue avait pris place pour admirer le parc. Musiciens, jongleurs, illusionnistes ont mis l'ambiance. Beverly Bardo est revenue dans l'après-midi pour un second concert. Moment fort de ce dimanche de fête, la traversée du plan d'eau du parc Leclerc par le



Lors de la Fête de la ville au parc Leclerc, Beverly Bardo s'est produite sur scène.

funambule Lucas Giovanni Moreira, double recordman mondial de la plus longue et difficile traversée en slackline. Il a littéralement marché sur l'eau lorsque le câble de 100 mètres, sur lequel il marchait pieds nus, est passé sous la surface du lac alors que le public retenait son souffle. Il a ensuite animé un atelier d'initiation à cet art.

Masterclass et défis sportifs

Tout au long de l'après-midi, se sont déroulés des ateliers créatifs pour réaliser des graffitis et personnaliser des vêtements. Il était aussi proposé des démonstrations et des initiations sportives : un espace dédié aux sports urbains comme le parkour, le skate et le BMX. Les plus calmes ont pu s'adonner à des ateliers de cuisine, s'amuser avec des jeux en bois ou bien encore faire une balade à dos d'âne ou en petit train. L'humoriste

Youssoupha Diaby, aux 5 millions de followers, a animé une masterclass d'initiation à l'humour sur les réseaux sociaux afin d'apprendre à développer une communauté sur internet. «*Le public était cool et attentif*», a souligné l'artiste. *Je suis OK pour revenir à Villeneuve pour le festival du rire de décembre.*» Tout comme l'année dernière, cette formule de la Fête de la ville au parc Leclerc a fait le bonheur des habitants et a tout pour devenir un classique. 



RETROUVEZ TOUTES LES PHOTOS DE LA RENCONTRE DES ASSOCIATIONS ET DE LA FÊTE DE LA VILLE SUR NOTRE COMPTE FLICKR.

**Les faits, rien que les faits !
Chaque mois, Villeneuve Mag
vous apporte des informations
claires et vérifiées pour vous aider
à déconstruire les idées reçues.**



Vrai!

” *Le Centre des
impôts a déménagé de* **Villeneuve-la-Garenne** ”

**Le Service des
Impôts des
Particuliers (SIP)
a déménagé depuis
plusieurs années
à Gennevilliers,
une décision
indépendante de la
volonté de la Ville.
L'antenne France
Services, présente
dans le sud de la
commune, permet
cependant d'effec-
tuer des démarches,
sur place, relatives
aux finances
publiques.**

Le Service des impôts à Gennevilliers

Si vous cherchez à vous rendre au centre des impôts de Villeneuve-la-Garenne pour toute question concernant par exemple votre déclaration d'impôt sur le revenu, vous trouverez porte close. Le Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Villeneuve a en effet déménagé depuis plusieurs années à Gennevilliers, au 177 avenue Gabriel-Péri, sans que la Ville n'ait eu son mot à dire. Il est possible de s'y rendre directement en transports en commun, via le bus 177. En 2022, le SIP de Villeneuve-la-Garenne devait de nouveau être transféré vers Colombes, mais le projet a finalement été abandonné.

Interlocuteur unique

Le SIP est l'interlocuteur unique des particuliers pour les déclarations, les calculs, les exonérations, les réclamations, les paiements et demandes de délais de paiement relatifs à l'impôt sur le revenu, aux impôts locaux ou à la contribution à l'audiovisuel public. Il s'agit d'un accueil fiscal de proximité qui permet aux usagers d'obtenir une réponse aux questions les plus fréquentes et leur assure une prise en charge de leurs démarches. Les entreprises villenogarennoises doivent, de leur côté, se rendre au Service des Impôts des Entreprises à Clichy-la-Garenne, au 17 rue Villeneuve.

France Services, antenne de proximité à Villeneuve

Pour autant, il est toujours possible de réaliser certaines démarches administratives relatives aux finances publiques à Villeneuve, à l'antenne France Services, située au 6 rue Hector-Berlioz, dans le sud de la ville. Dans ce lieu ressource offrant un service public de proximité, deux agents et un conseiller numérique accueillent les habitants, les orientent et répondent aux différentes questions qu'ils peuvent avoir. Les Villenogarennois peuvent ainsi réaliser sur place leur déclaration de revenus, être informés sur le prélèvement à la source ou encore signaler un changement de situation pour une mise à jour du taux de prélèvement.

Comment acheter ses billets pour les spectacles à Villeneuve ?

C'est le début de la saison culturelle à Villeneuve avec une programmation riche et variée. Du ciné-concert Escales, au one-man-show de Yohann Métaf, en passant par les rappers de La Rumeur, le concert afro-pop de Pamela Badjogo ou la soirée Fest-Noz, vous trouverez forcément de quoi étancher votre soif de culture. Villeneuve Mag vous explique comment réserver vos billets pour la salle Malraux ou le Virtuoz Club.

2 façons d'acheter vos billets

Auprès du service Culture

de la Ville au 01 47 98 11 10, du lundi au vendredi de 9h à 17h ou sur culture@villeneuve92.com. Vous réglerez ensuite votre billet, sur place, le jour du spectacle en espèces, chèque ou carte bancaire.

En ligne, Fnac ou BilletRéduc

Attention, sur ces plateformes de réservation, les tarifs sont majorés de 1,5 € (BilletRéduc) ou 2€ (la Fnac) par rapport au tarif pratiqué par la Ville qui varie de 5€ à 13€.

Pass Culture et Pass +

Le Pass Culture est un dispositif gouvernemental qui permet aux jeunes, de 15 à 18 ans, d'acheter des sorties ou des biens culturels grâce à une somme annuelle allouée de 20 à 30€, via une application. Il est donc possible d'assister à un spectacle à Villeneuve en payant grâce au Pass. Par ailleurs, le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine propose de son côté le Pass +, une aide financière dédiée aux 11-18 ans pour les activités extrascolaires, culturelles et sportives, comprise entre 80 et 100€.



Retrouvez
la brochure
culturelle





Visite guidée de Villeneuve

À l'occasion des Journées du Patrimoine, la Ville de Villeneuve organisait une visite du centre-ville et des quais de Seine, le 21 septembre. L'occasion de découvrir l'origine de la création de la commune, les quais qui ont inspiré le peintre impressionniste Alfred Sisley, les statues du parc de l'Hôtel de ville et la Mairie avec sa salle du Conseil où sont votées les décisions les plus importantes pour la ville.

Quai d'Asnières. Devant l'École Municipale de Musique Claude-Debussy, lieu de rendez-vous de la visite guidée de Villeneuve organisée pour les Journées du Patrimoine, une vingtaine d'habitants écoutent avec attention les explications de Carine Sobolak. La chargée de mission au service Culture de la Ville a préparé pendant une bonne partie de l'été ce tour de la commune. «*Nous vous proposons une balade culturelle de votre ville et c'est une première sous ce format*», explique en guise d'introduction la guide qui proposera aussi le lendemain une visite de l'église Saint-Joseph. «*Il est très important de proposer ce genre de visites aux habitants, souligne de son côté Sandrine Hertig, Maire-adjointe en charge de la Culture. Car beaucoup de Villenogarennois ont une méconnaissance du patrimoine de leur lieu de résidence.* »

1 heure à travers l'histoire de Villeneuve

Pierrette, justement, une habituée des activités culturelles à Villeneuve est venue participer pour en savoir davantage sur sa commune. «*Je connais un peu l'histoire de ma ville mais je souhaitais être mieux informée sur certains points*», confie la retraitée. Et c'est parti pour plus d'une heure de visite à travers le passé de la commune : naissance de Villeneuve qui n'était au départ qu'un hameau relié à Gennevilliers, rôle clé de l'artiste lyrique Mademoiselle Dupont du Chambon dans sa création puisqu'elle a cédé certaines de ses propriétés à la Ville pour en faire notamment des lieux culturels comme le Centre Culturel Max-Juclier... Un arrêt est ensuite proposé devant le 27 quai d'Asnières où une fresque a été réalisée par l'artiste argentin



Photo: Evrard / Corbis

Sisley inspiré par Villeneuve

La visite se poursuit sous le pont de l'Île-Saint-Denis, construit en 1844 pour accueillir une nouvelle population qui se servait des quais de Seine comme lieu de villégiature (guinguettes, pêche...) «*Ces quais ont inspiré le peintre impressionniste Alfred Sisley qui a peint 5 œuvres sur le thème de notre ville dont le tableau Le pont de Villeneuve exposé au Metropolitan Museum of art de New York*», rappelle Carine Sobolak. Sur le pont lui-même, le groupe peut observer la plaque commémorative dédiée au résistant Henri Rault, puis, un peu plus loin, les différentes sculptures du parc de l'Hôtel de ville: buste d'Homère Robert et Diane Chasserresse ainsi qu'une stèle dédiée à l'ancien Maire emblématique de la ville Roger Prévot...

L'Hôtel de ville, lieu d'expo

Avant la dernière étape du tour: la Mairie. «*L'Hôtel de ville accueille l'ensemble des expositions pendant les travaux du centre culturel comme en ce moment celle sur les*

impressionnistes», indique Carine Sobolak. La salle du Conseil, où sont votées, quatre fois par an, les décisions les plus importantes pour Villeneuve, impressionne les visiteurs. Noémie et Chloé, respectivement 7 et 4 ans, prennent la pose, confortablement installées dans le fauteuil du Maire. «*J'ai découvert beaucoup de choses sur l'histoire de ma ville autour des quais de Seine et de la résistance notamment*», se réjouit Fatima, habitante de La Caravelle accompagnée de sa maman et de sa sœur. «*La culture est un excellent levier pour faire rayonner la ville*», insiste Sandrine Hertig. La Ville, qui va achever son jumelage avec le musée du Louvre en décembre, devrait démarrer un nouveau partenariat prestigieux dès le début d'année prochaine dont *Villeneuve Mag* vous révélera tous les détails très prochainement. **Vm**



La visite guidée a emmené les habitants sous le pont de l'Île-Saint-Denis, ancien lieu de villégiature.

Pastel pour le compte de la maison de production d'art Quai 36, sollicitée par la Commune pour chaque nouvelle construction ou rénovation emblématique (Quodam, mosaïque à l'entrée de la piscine Alice-Milliat...).

Projet de nouveaux équipements culturels

Nouveau stop devant le centre culturel actuellement en travaux puis dans les jardins de la Bibliothèque municipale Aimé-Césaire où les habitants peuvent découvrir, dans ce havre de paix, un figuier et un arbre à yuzu, petit agrume japonais. «*Une nouvelle médiathèque va être construite sur l'emplacement de l'actuel marché provisoire et elle intégrera un théâtre avec une programmation dense*, détaille Sandrine Hertig. *Ce nouvel équipement est amené à remplacer l'actuelle bibliothèque.*»



BORNES INTERACTIVES

Si vous souhaitez visiter en solo votre ville et découvrir ainsi le riche patrimoine de Villeneuve, cinq bornes interactives vous attendent: devant l'École Municipale de Musique Claude-Debussy, le Centre Culturel Max-Juclier, sur le quai Alfred-Sisley, au niveau des chantiers navals et devant l'église Saint-Joseph. Il vous suffit de scanner le QR code avec votre smartphone pour entendre les explications détaillées.

Laurent Devos

Auprès de mon arbre

Le responsable du service des Espaces Verts de la Ville de Villeneuve-la-Garenne a permis à la Commune de poursuivre la gestion écologique de ses parcs et de conserver son label Ecocert et ses « trois fleurs ». Le Villenogarennois a aussi été le grand architecte de l'impressionnante cour oasis qui a été inaugurée début septembre à l'école Coubertin. Portrait d'un passionné.

A quelques jours de l'inauguration de la cour oasis de l'école Coubertin, fin août, Laurent Devos, 54 ans, est comme à son habitude sur le terrain. Le responsable du service des Espaces Verts de la Ville de Villeneuve-la-Garenne, depuis maintenant 6 ans et demi, supervise les derniers aménagements et n'hésite pas à mettre la main -verte- à la pâte en procédant, lui-même, à certaines plantations. Il faut dire que cet impressionnant projet de végétalisation d'un établissement scolaire lui tient particulièrement à cœur. Grand architecte de ce Projet Participatif d'Intérêt Général (PPIG) voté par les habitants en 2023, il avait déjà été à la manœuvre, trois ans plus tôt, du PPIG qui visait à transformer l'ensemble des aires de jeu du square Pasteur très peu utilisées à l'époque.

La cour oasis inaugurée en septembre

« Le projet de cour oasis, qui a été inauguré le 6 septembre, consistait à y créer des jardins de pluie, une première à Villeneuve, mais aussi de faire évoluer l'usage de la cour qui ne servait, avant, que de terrain de foot, détaille Laurent Devos. Nous avons réalisé deux city-stades pour délimiter les jeux de ballon, créé des lieux pour se poser et des salles de classe en extérieur, tout en utilisant des matériaux en bois pour garder le côté naturel. Il s'agit d'une véritable école-parc. » Ce métier-passion, le natif de Tulle en Corrèze l'a débuté

dès la fin de l'adolescence, à 17 ans, en rejoignant l'équipe des espaces verts de la Ville de Boulogne-Billancourt, juste après l'obtention de son CAP au lycée horticole de Montreuil (93). Après 30 ans de bons et loyaux services et avoir occupé plusieurs fonctions dans cette commune des Hauts-de-Seine, Laurent a besoin d'un nouveau challenge et rejoint Villeneuve-la-Garenne en 2018.



Une véritable école-parc

Encyclopédie des végétaux

« C'est une petite ville en pleine expansion où l'on peut résoudre très vite les problèmes sur le terrain, souligne cette encyclopédie des végétaux et des insectes. J'ai de nombreuses missions : l'entretien des espaces verts, des arbres, des aires de jeux. Mon travail n'est pas cloisonné et j'ai l'habitude de collaborer avec les autres services de la Ville. » À la tête d'une équipe de 10 personnes, l'ancien habitant de La Courneuve (93) qui a déménagé à Villeneuve, s'est engagé, depuis plusieurs années déjà, dans une gestion écologique des espaces verts qui a permis à la Ville d'être récompensée du label Ecocert mais également de conserver ses « trois fleurs » au concours des villes et villages fleuris. Parmi les

exemples marquants en matière de développement durable, son service s'est équipé en sondes tensiométriques avec l'objectif de n'arroser qu'en fonction des besoins réels des plantes. Résultats ? 70% d'économie d'eau cette année.

Des projets en pagaille pour Villeneuve

Ses projets pour les prochains mois ? « Créer un îlot de fraîcheur sur la coulée verte avec la plantation d'arbres le long d'une allée pour créer de l'ombre », précise-t-il. Les travaux pourraient commencer fin 2024 mais dépendent de la subvention (de la Région Île-de-France) qu'obtiendra la Ville ou pas. Viendra ensuite le temps de se pencher sur la création de nouvelles cours oasis dans les autres écoles pour « faire baisser de plusieurs degrés la température au sein des établissements, surtout en cas de canicule. » Un partenariat avec la ferme des Chanteraines pour y mener des ateliers dédiés aux écoliers va également être conclu très bientôt. Mais pour mener à bien ses missions, Laurent doit renforcer son équipe de jardiniers, devenus une denrée rare sur le marché du travail. Un métier qui ne connaît pas la crise -écologique-. **mm**



ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À LAURENT DEVOS EN SCANNANT LE QR CODE

Enquête de satisfaction

Dans une démarche collaborative entre la Ville et ses habitants, les Villenogarennois ont été invités à donner leur avis sur la qualité de l'accueil du Centre Administratif, du 2 au 28 septembre.

La Ville de Villeneuve-la-Garenne s'est lancée dans une démarche de modernisation de ses services. La qualité des relations des services municipaux avec les usagers lui a valu l'obtention de la certification Qualivilles, délivrée par l'Agence française des normalisations (Afnor), en avril dernier, pour une durée de quatre ans. La Commune s'était engagée notamment à apporter un service de proximité pour tous, adapter l'accompagnement des services à chaque situation, permettre à chacun de gagner en autonomie à son rythme, formaliser des réponses simples et fiables dans des délais maîtrisés et se rendre disponible et comprendre toutes les sollicitations.

Évaluation de l'accueil téléphonique

Pour continuer à maintenir ce degré de qualité et toujours s'améliorer (surtout que de nouvelles évaluations sont effectuées chaque année par l'Afnor), la Ville a organisé une enquête de satisfaction auprès des Villenogarennois sous forme

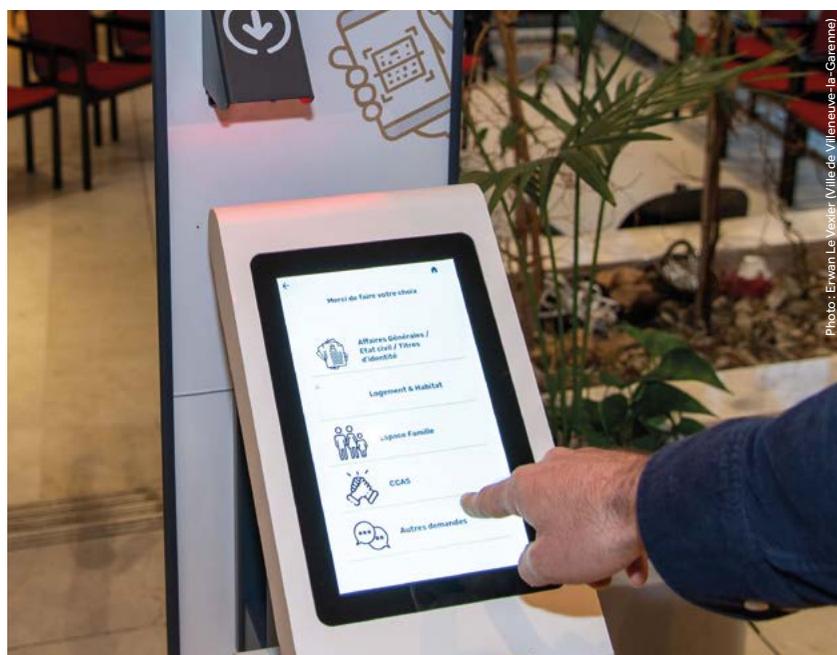


Photo : Erwan Le Vexier / Ville de Villeneuve-la-Garenne

d'un questionnaire en ligne ou papier qui était disponible jusqu'à fin septembre au Centre Administratif. Cette enquête, dont *Villeneuve Mag*

vous communiquera les résultats prochainement, porte en partie sur la qualité de l'accueil téléphonique. **Am**

COMITÉS DE QUARTIERS

L'automne marque le retour des Comités Consultatifs de Quartier (CCQ), instances dédiées à l'information, la participation et la concertation entre la population et l'équipe municipale. Ils sont animés par le Maire Pascal Pelain, Lahcen Baylal, Maire-adjoint en charge de la Vie des quartiers et de la Gestion urbaine et sociale de proximité et Salah Kobbi, Conseiller Municipal délégué à la Vie des quartiers. Les services de la Ville

y participent aussi pour apporter des précisions sur certains dossiers.

Le programme

Lundi 18 novembre : Centre-ville (petit parking du parc de l'Hôtel de Ville)

Vendredi 22 novembre : Jean-Moulin-Charles-de-Gaulle-Sisley (parvis du bâtiment H, rue de la Fosse aux Astres)

Lundi 25 novembre : Caravelle-Chaillon (parvis de l'Espace Nelly-Roussel)

Mercredi 27 novembre : Ponant-Chanteraines (Mail Roger Prévot, entre les deux stades)

Mardi 3 décembre : Rive-de-Seine-Gallieni (Pelouse de l'Espace Pierre-Brossolette)

Vendredi 6 décembre : Haut-et-Fond de la Noue (Voie Promenade, angle de l'Allée Pascal)

Tous les Comités Consultatifs de Quartier débuteront à 18h30.

Voyage diplomatique pour le Maire

Le Maire Pascal Pelain, a fait partie de la délégation officielle du voyage du Président de la République en Serbie afin d'y représenter le Syctom. Ce déplacement a placé Villeneuve-la-Garenne au cœur d'un voyage diplomatique et stratégique pour la France, la Région Île-de-France et la Métropole du Grand Paris, renforçant ainsi le rayonnement international de notre ville.

Lors du voyage présidentiel des 29 et 30 août en Serbie, c'est Pascal Pelain, qui a représenté le Syctom en tant que président à la commission Solidarité et Coopération Internationales, afin de signer une convention tripartite entre le Syctom, le Ministère Serbe et l'Agence Française de Développement (AFD). Premier opérateur public européen, le Syctom est un pilier de l'économie circulaire et de la ville durable. Depuis près de 40 ans, il assure le service public du traitement et de valorisation de 2,2 millions de tonnes de déchets ménagers annuels, provenant de 82 communes en Île-de-France, dont Villeneuve-la-Garenne.

Un enjeu stratégique

Cette visite présidentielle, destinée à approfondir la relation et la coopération bilatérale en matière de défense, d'économie, de santé, d'énergie, et de culture, a été médiatisée par la vente à la Serbie de 12 avions de chasse Rafale de Dassault Aviation, fleuron de l'industrie aéronautique française. Ce partenariat est de la plus haute importance car pour l'Élysée, qui appuie l'entrée future du pays des Balkans dans l'Union européenne, il est crucial que cet état se dote des moyens nécessaires pour adhérer à l'UE. La convention tripartite entre le Syctom, le Ministère Serbe et l'AFD, fait partie de ces accords de coopération indispensables à la Serbie pour continuer les

négociations avec l'Union Européenne en vue de son adhésion.

Une prestigieuse mission de confiance

Parmi tous les maires des communes membres du Syctom, c'est Pascal Pelain qui a été désigné par la Présidence de la République pour représenter à Belgrade cette institution au sein de la délégation française composée d'élus et de chefs d'entreprise. Dans

le cadre d'un voyage diplomatique de cette importance, il s'agit d'une reconnaissance des compétences du Maire de Villeneuve-la-Garenne. Grâce à cette signature, le Syctom est, pour une durée de 4 ans, expert auprès de l'AFD et du Ministère de la protection de l'environnement de la République de Serbie dans le cadre d'un programme européen de mise à niveau des infrastructures de gestion des déchets ménagers dans six régions de Serbie. **Am**



Pascal Pelain aux côtés du Président Emmanuel Macron, reçus à Belgrade par le Président serbe Aleksandar Vučić.

Photo : DR

LES JOURNÉES DU HANDICAP

LE
DU

FORUM HANDICAP

— 5 OCTOBRE 2024

10h - 17h | Gymnase Cattiau

ANIMATIONS HANDISPORT, SPECTACLE,
STANDS D'INFORMATION ET CONFÉRENCES

ENTRÉE
LIBRE

WWW.VILLENEUVE92.COM



CONSULTEZ LE
PROGRAMME SUR
VILLENEUVE92.COM

La majorité municipale

Une ville verte et écoresponsable

Il est des sujets dont on parle peu au quotidien, mais dont les avancées pour Villeneuve sont importantes depuis notre arrivée aux affaires en 2020.

Le développement durable est l'un d'eux, et notamment la volonté de baisser collectivement les émissions de gaz à effet de serre. Cette volonté prend des formes diverses, mais elle irrigue l'ensemble de nos projets car, même à l'échelle d'une ville comme la nôtre, on peut accumuler les effets positifs.

Pour cela, le premier levier que nous avons à notre disposition, c'est évidemment de continuer à préserver la nature en ville et à végétaliser notre territoire, ce qui permet de capter du CO2. En effet, grâce au processus de «photosynthèse», les feuilles absorbent le dioxyde de carbone et leau et utilisent l'énergie du soleil pour les convertir en composés chimiques tels que les sucres qui nourrissent l'arbre.

C'est avec cet objectif en tête que nous agissons quand nous végétalisons la cour de l'école Coubertin, quand nous végétalisons des espaces reconquis à la voirie avenue du Ponant, quand nous végétalisons le parvis de l'Hôtel de ville.

Les projets de demain, nous les pensons aussi dès aujourd'hui en ce sens : la future halle de marché, par exemple, comptera 77 nouveaux arbres sur son esplanade. C'est même le cas des projets d'opérateurs privés auprès desquels nous insistons toujours pour faire la part belle aux végétaux, comme la forêt urbaine de 120 arbres qui accompagnera le programme résidentiel d'Altarea-Cogedim au sud du centre commercial Quartz, et la présence d'un arbre sur chaque terrasse.

Le second levier dont nous disposons, c'est la réduction de notre production de CO2. Pour cela, nous avons misé sur la voiture électrique, en électrifiant notre flotte de véhicules municipaux, et en créant plusieurs zones de recharges sur l'espace public. La

rénovation énergétique et thermique de nos bâtiments publics est aussi au cœur de nos préoccupations en ce domaine : c'est déjà le cas de la piscine municipale, de La Fabrik et de l'école Charles-Perrault, et de nombreux autres suivront.

Enfin, le plus ambitieux de ces projets, c'est la création d'un réseau de chaleur urbain par géothermie, cette technique qui permet l'exploitation de la chaleur de nos sous-sols par forage. Ce verdissement du réseau de chaleur permettra de décarboner grandement (près de 15 000 tonnes de CO2 évitées) notre territoire.

La lutte pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre se déroule au niveau mondial, mais notre ville de Villeneuve prend sa part et fait son possible à son échelle.

Pascal Pelain
Maire, pour la Majorité Municipale

Groupes d'oppositions

Libres & Citoyens

Une nouvelle rentrée et... toujours l'attente !

Côté collègues et lycées, une rentrée synonyme de nouveautés puisque nous saluons l'arrivée de Mme BEKHTI - Principale du Collège E. Manet, Mme Da Silva, Principale Adjointe au Collège G. Pompidou, M. Xerri, Proviseur et Mme Dervaux, Proviseure Adjointe du Lycée Petiet.

Côté ville, hélas, nous restons sans nouvel ensemble scolaire Jean-Moulin et sans établissement privé.

Une rentrée de plus à espérer... pour combien de temps encore ?

contact@libres-et-citoyens.org
Erick Peleau, Jérémie Lagarde, Christophe Douay,
Conseillers municipaux.

Union pour Villeneuve

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Emmanuelle Saunier, Conseillère municipale.
Abdelaziz Bentaj, Conseiller municipal.

Villeneuve libre et engagée pour agir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mariam Kanté, Conseillère municipale.

Villeneuve La Gauche, écologiste et solidaire

Toujours la censure !

La majorité municipale n'est toujours pas revenue sur les mesures autoritaires limitant notre expression.

En attente d'une révision de cette atteinte à la démocratie rendez-vous sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/unenouvelleambitionpourvlg/>

N'oubliez jamais que les amis politiques de Messieurs Pelain et Bentaj dirigent ensemble, le département, la région et maintenant le pays !

Gabriel Massou, Conseiller municipal.
Eve Nielbien, Conseillère municipale.

Villeneuve Ville d'Avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Yaël Lévy, Sandrine Payet, Conseillères municipales.
Abdel Aït Omar, Conseiller municipal.

La Ville entretient son patrimoine

Les travaux d'entretien entrepris par la Ville, moins spectaculaires que les chantiers des grands projets, sont tout autant indispensables à la vie quotidienne des habitants. Écoles, équipements sportifs, bâtiments administratifs, nécessitent un soin régulier sur le plan électrique, esthétique ou de l'innovation. D'autres, plus imposants, consistent en la rénovation de lieux d'accueil pour offrir un meilleur service aux Villenogarennois, dans un cadre de vie plus agréable et écoresponsable, ou bien encore l'amélioration de la voirie pour fluidifier la circulation. Tour de ville non exhaustif des travaux de ces dernières semaines.



RETROUVEZ
TOUS LES TRAVAUX
MAJEURS DE LA VILLE
SUR LE SITE
VILLENUEVE92.COM

Une ville bien gérée commence par des bâtiments bien entretenus, pour non seulement offrir un cadre de vie agréable, mais également assurer une longévité aux équipements. Un mauvais entretien sur plusieurs années demande ensuite de gros et coûteux travaux de réhabilitation. C'est pourquoi, le Maire Pascal Pelain et son équipe municipale ont programmé, depuis plusieurs années, un calendrier de travaux, par ordre d'importance, mettant en œuvre les compétences internes de la régie municipale et celles de prestataires, avec le souci de maintenir des coûts raisonnables pour une bonne gestion des budgets. Le financement de la plupart de ces travaux est également possible par la reconquête institutionnelle (État, Région, Métropole, Département), entreprise depuis la prise de fonction de l'actuelle majorité municipale. 



Une ville bien organisée

240

INTERVENTIONS

600

TRAVAUX
D'ENTRETIEN

14

ARTISANS
PLURIDISCIPLINAIRES

La maintenance et l'entretien des équipements municipaux par la régie interne à la Ville représentent 2 400 interventions, dont 600 chantiers par an. Pour assurer un tel suivi, ce service municipal compte 14 artisans pluridisciplinaires, tous agents municipaux. Plombiers, peintres, électriciens, charpentiers, ils interviennent toute l'année. Leur travail évite à la commune de lourdes dépenses et fait appel à des entreprises externes uniquement pour des chantiers spécifiques.

Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



Les écoles

Si l'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires de Villeneuve est sous la responsabilité de l'Éducation Nationale, les bâtiments sont à la charge de la commune. Cet été, à la maternelle Charles-Perrault par exemple, l'entrée, la salle de vie, le réfectoire, les couloirs et les cages d'escalier ont été rénovés avant la rentrée. Les éclairages ont été changés, les sanitaires modernisés, les peintures totalement refaites, finalisant ainsi les travaux de rénovation de cette école, étalés sur plusieurs années (isolation, ravalement de la façade et réfection de la cour).

L'entrée, la salle de vie, le réfectoire, les couloirs et les cages d'escalier de la maternelle Charles-Perrault, ont été rénovés avant la rentrée

Éclairages

Cette année, de nouvelles dalles lumineuses, à l'éclairage plus diffus, ont été installées à l'école Charles-Perrault, au gymnase Coubertin, à la salle de musculation Cattiau et à la salle de réunion de l'Espace Nelly-Roussel. Le remplacement des éclairages par des LED basse consommation permet de réaliser des économies d'énergie et donc de réduire la facture d'électricité pour la Ville. L'usage de ce nouveau type d'éclairage limite également le coût de maintenance en raison de sa plus grande longévité. Un éclairage LED basse consommation a une durée de vie de 50 000 heures contre 8 000 heures pour les éclairages traditionnels précédemment utilisés dans la Ville. C'est pourquoi, au fur et à mesure des travaux de rénovation de ces dernières années, la Ville remplace les éclairages de ses bâtiments, conformément au plan de sobriété énergétique, élaboré pour la période 2023-2026 (voir Villeneuve Mag n° 2 de février 2023).

50 000 heures contre 8 000 heures avec les LED basse consommation



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

450

DALLES LED POSÉES CET ÉTÉ

-70%

DE CONSOMMATION AVEC TECHNOLOGIE LED

6X

PLUS RÉSISTANTS



Photo: Erwan Le Vester (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

Un écran lumineux a été placé pour annoncer les séances programmées dans la salle

Améliorations

Lors de la rénovation du hall (peinture et éclairages) et du ravalement de la façade du Cinéma André-Malraux, un écran lumineux a été placé pour annoncer les séances programmées dans la salle. Ce nouveau type d'affichage plus dynamique et attractif permet aux Villennogarennais de découvrir le programme enrichi de ce cinéma qui se développe depuis ce mois d'octobre, avec des séances et des films supplémentaires.

4X
PLUS DE SÉANCES

Rénovations

Chaque année, la Ville rénove totalement des lieux utiles au plus grand nombre, comme c'est le cas actuellement du cabinet médical de la Banane qui va accueillir de nouveau, d'ici peu, des professionnels de santé. La Maison d'Assistants Maternelles (MAM), dédiée à l'accueil des jeunes enfants, située au 55 rue de Verdun, connaît à son tour une modernisation. Par ailleurs, des travaux de « reprise sous œuvre » ont dû être entrepris pour renforcer les fondations du Centre Culturel Max-Juclier. Cette intervention a été décidée après le début de réfection du perron à l'identique de cette bâtisse historique. Il s'agit d'un exemple concret de ce qui se produit quand un bâtiment n'a pas été entretenu correctement avec les techniques adaptées. Une fois ce chantier achevé, le perron pourra être terminé.



Des travaux de « reprise sous œuvre » ont été entrepris pour renforcer les fondations du Centre Culturel Max-Juclier



Photo: Erwan Le Vester (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



Frédéric Rarchaert

Maire-adjoint en charge
des Bâtiments et de la Voirie

Nous avons à cœur d'entretenir le patrimoine de la Ville dans une logique à la fois écoresponsable et économique, que ce soit pour l'isolation thermique, l'éclairage moins énergivore ou bien la consommation d'eau plus raisonnée. Ces travaux réguliers éviteront, à l'avenir, des dépenses pour de lourdes réhabilitations.



Un plan de sobriété énergétique a été élaboré par la Ville pour maintenir une qualité constante de services publics, tout en agissant en faveur de l'environnement.



Réparations

La gestion du patrimoine communal consiste aussi à réparer sans tarder des installations qui ont souffert d'un sinistre. C'est le cas du faux plafond du centre de soutien scolaire, rue Gaston-Appert, qui a souffert d'un dégât des eaux, consécutif à l'incendie de la Rotonde. Le mur de clôture du cimetière, qui a également subi un sinistre, a été réparé tout comme les fuites qu'avait connu la halte-Garderie des Rainettes.

Quartier apaisé

Ces travaux ne se limitent pas aux bâtiments, ils concernent également la voirie avec l'amélioration du cadre de vie, tant esthétique que fonctionnel. Ainsi, l'avenue du Ponant a été modifiée durant la fin de l'été pour apaiser ce quartier en devenant une zone limitée à 20 km/h. Ces travaux ont été entrepris suite aux retours et demandes des riverains lors des Comités Consultatifs de Quartier. La mise en sens unique de la voie supprimera définitivement le stationnement anarchique. La création d'îlots de fraîcheur végétalisés et la désimperméabilisation des sols seront utiles pour les prochains étés caniculaires.

L'avenue du Ponant a été modifiée durant la fin de l'été pour apaiser ce quartier



Photo: Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

6
SEPTEMBRE

Cour oasis

L'école Coubertin a inauguré sa cour oasis, en présence du Maire Pascal Pelain. Ce Projet Participatif d'Intérêt Général (PIIG), plébiscité par les habitants en 2023, a été réalisé pendant toutes les vacances scolaires, sous la supervision du service des Espaces Verts de la Ville. Ce véritable îlot de fraîcheur est composé de nombreux arbres et végétaux, de deux city-stades, ainsi que de classes de plein-air.



Photo: Erwan le Vesler (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

6 & 8
SEPTEMBRE

Fête de la ville

Pendant deux jours, la ville a fêté la rentrée au parc Leclerc avec de nombreuses animations pour toute la famille. Marché d'artisans, concerts, spectacle époustoufflant avec un marcheur sur l'eau, masterclass avec un comique, balade à dos d'âne et même grande roue furent au programme.



Photo: Bertrand Guigout

Exposition L'impressionnisme

Dans le cadre du partenariat avec le musée du Louvre, des reproductions d'œuvres impressionnistes sont exposées à l'accueil du Centre Administratif jusqu'au 18 octobre. Lors du vernissage, une conférencière du Louvre a présenté les tableaux exposés en présence de la Maire-adjointe en charge de la Culture, Sandrine Hertig.

13
SEPTEMBRE



22
SEPTEMBRE

Brocante du Lions Club

Le Lions Club de Villeneuve organisait sa traditionnelle brocante annuelle au parc Leclerc, en présence du Maire Pascal Pelain et de nombreux élus venus faire de bonnes affaires et surtout aider au financement des œuvres sociales de l'association grâce aux bénéfices récoltés. Nouveauté cette année : une collecte de livres a également été opérée dans le cadre des Journées nationales contre l'illettrisme.



RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR.

18
SEPTEMBRE



Villeneuve, ville sage

Le Maire Pascal Pelain et son adjointe en charge des Seniors, Fatima Aaziz, ont dévoilé la plaque « Villages et Villes sages », pour souligner l'action du Conseil des Sages, accrochée à l'entrée de la ville. Elle symbolise le travail mené par l'instance, depuis sa création en décembre 2022, qui réunit une trentaine de seniors chargés de mener une réflexion approfondie et des actions sur les besoins et les thématiques liés aux aînés de la ville.



Vivre à Villeneuve

Sur quels médias retrouver votre Ville ?

Villeneuve **CONNECTÉE**



Ne rien louper
du quotidien



Réseauter
entre pros



NOUVEAU !

Villeneuve **MAG**



À feuilleter
sur Calaméo



Écoutez
Interviews
& portraits



Villeneuve **EN IMAGES**



Albums Flickr
et ses 20 000 photos



Instagram



YouTube
> Suivez les débats
du Conseil municipal
en direct

Restez informé depuis chez vous !



Abonnez-vous
à la **newsletter**



Retrouvez vos
services et démarches
sur notre site Internet



Chargez l'appli
Villeneuve-la-Garenne
sur votre mobile



Google Play



App Store

Villeneuve **TRANQUILLE**



Voisins
Vigilants
et Solidaires



Umay
pour se déplacer
en toute sécurité

EN CAS DE DANGER

Police Municipale
06 22 80 73 84

Police Nationale
01 53 73 56 00



Le Maire Pascal Pelain et plusieurs élus ont procédé à la distribution d'un kit de fournitures scolaires pour la rentrée.



Photo : Bertrand Guigou

Des fournitures scolaires pour bien démarrer la rentrée

L'ensemble des écoliers de Villeneuve a reçu, le 2 septembre, un kit de fournitures scolaires financé par la Ville, des mains du Maire Pascal Pelain et de plusieurs élus.

La rentrée est toujours un moment particulier pour les élèves. Nouveau professeur, nouveaux camarades, deux mois de vacances à digérer et une bonne dose de stress. Cette année, l'ensemble des écoliers villenogarennois ont eu droit à une jolie surprise, le 2 septembre. Ils se sont vu offrir, par la Ville, des fournitures scolaires : une trousse, floquée du logo de Villeneuve avec, à l'intérieur,

des stylos noir, bleu et vert, un crayon à papier, une gomme, une paire de ciseaux, un taille-crayons avec réservoir, un gros stick de colle, une pochette de feutres, une pochette de crayons de couleurs et une gourde, dans une démarche écoresponsable, pour leur éviter d'apporter en classe une bouteille en plastique.

1 800 enfants concernés

La distribution a été opérée par le Maire Pascal Pelain et les élus Bachir Haddouche, Zoubida Khattala, Mohamed Amaghar, Salah Kobbi et Eduarda Rodrigues Pinto. «*C'est une belle rentrée à la rencontre de nos enfants, du corps enseignant et des parents pour remettre aux 1 800 enfants des écoles élémentaires un kit scolaire, préparé par un ESAT, a souligné Pascal Pelain. Cette rentrée a également été l'occasion avec mon adjointe chargée des Affaires Scolaires,*

Khady Fofana, d'augmenter la dotation à destination des élèves de 25%.»

Renforcement du pouvoir d'achat des familles

Des mesures en faveur des écoliers et du pouvoir d'achat des familles qui s'ajoutent à la cantine à un euro, lancé il y a deux ans par la majorité municipale, pour 75% des foyers villenogarennois. À l'école Coubertin, ce fut double cadeau pour les élèves et le personnel éducatif avec l'inauguration d'une cour oasis, véritable îlot de fraîcheur, composé de nombreux arbres et végétaux, de deux city-stades, ainsi que de classes de plein-air (voir rubrique *Le point sur les projets* pages 4-5). **vm**

Prévention et innovation pour la Police Municipale

Depuis 4 ans, la Ville développe sa Police Municipale. Elle a quintuplé ses effectifs et s'est équipée d'un ensemble de moyens modernes pour assurer la tranquillité publique des Villenogarennois.

Avec désormais 23 agents de Police Municipale épaulés par 5 agents à la vidéoprotection, 2 agents administratifs et 3 agents à la prévention, la direction de la Tranquillité Publique de la Ville de Villeneuve a atteint ses objectifs en termes d'effectifs. Les policiers municipaux seront même 25 en 2025. Un second chien policier a été recruté pour couvrir tous les horaires de patrouille. En termes de matériel, la Ville s'est également dotée d'équipements à la pointe de la technologie, en complément du maillage de caméras de vidéoprotection.

Lutte renforcée contre les stupéfiants

À l'initiative de Frédéric Rarchaert, Maire-adjoint à la Sécurité, les agents de la Police Municipale ont reçu un appareil innovant en termes de prévention routière. Il s'agit d'un véritable mini laboratoire d'analyse salivaire portatif qui révèle, en moins de 5 minutes, quelle drogue a consommé une personne positive au test. L'embout, servant au prélèvement, est à usage unique. Ce nouvel outil complétant les tests d'alcoolémie accompagne les patrouilles depuis septembre. Il est utilisé dans un cadre juridique strict lors de la constatation d'une contravention, uniquement sur autorisation d'un officier de police judiciaire. Dans le cas où la personne testée est positive à un stupéfiant, les agents de la Police Municipale la présentent à la Police Nationale, seule habilitée à qualifier

un délit. Précurseuse, la Ville est l'une des premières de la Région à s'être équipée d'un tel matériel. D'une valeur de 11000euros, ce détecteur a été totalement financé par l'État pour l'action de prévention sur les stupéfiants.

Radars pédagogiques

La Commune de Villeneuve a également déployé de nouveaux moyens pour la prévention routière avec l'installation de deux radars pédagogiques. Ces appareils affichent la vitesse à laquelle les automobilistes roulent pour les inciter à ralentir. Tant que la vitesse est autorisée, le

résultat s'affiche en vert, et en rouge dès que la limite a été atteinte ou dépassée. Ces modèles ne sont pas en mesure de verbaliser, ils sont en place pour prévenir les conducteurs, mais également recueillir des informations pour établir des statistiques (vitesse, date et heure). Les données ainsi récoltées permettent de mieux cibler des contrôles à des horaires précis sur des zones où la vitesse autorisée n'est pas respectée. Un radar mobile pourra ensuite être installé dans les zones à risque. Ces deux radars, installés cette année, seront rejoints par deux autres modèles en 2025. **vm**



Le DrugTest 5000 vient compléter les équipements déjà utilisés par les agents de la Police Municipale (éthylotest et radar mobile).

Photo : Erwan Le Vexier, (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

ENBREF!

SPORT

MANU KONÉ
EN BLEU

Manu Koné a connu sa première sélection en équipe de France A de football face à l'Italie, le 6 septembre, pour le compte de la Ligue des Nations. Le joueur de l'AS Roma, qui a grandi à Villeneuve, est rentré à la 58^e minute de jeu. S'il a apporté son dynamisme, le milieu n'a pas pu empêcher la défaite des Bleus (1-3). Trois jours plus tard, Didier Deschamps l'a titularisé pour la première fois contre la Belgique (2-0). Sa prestation de haut niveau lui a permis d'obtenir la note de «7» dans le quotidien *L'Équipe*.

URBANISME

ENQUÊTE PUBLIQUE

Les élus du Conseil de territoire de Boucle Nord de Seine ont arrêté, le 27 juin, le bilan de la concertation et le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce futur PLUi remplacera les PLU communaux actuellement en vigueur. Vous pourrez faire part de votre avis sur le projet de PLUi dans l'enquête publique du 18 novembre 2024 au 11 janvier 2025. Toutes les informations sur le PLUi : www.bouclenorddeSeine.fr/plui.

SERVICE PUBLIC

CONCILIATEUR
DE JUSTICE

Un conciliateur de justice a débuté ses permanences, le 1^{er} et 3^e mardi du mois hors vacances scolaires, de 14h à 18h sur rendez-vous, à l'antenne France Services de Villeneuve (6 rue Hector Berlioz). Les particuliers, les entreprises et les associations peuvent le solliciter pour tout acte de conciliation.



La piscine éphémère du Village Olympique a accueilli, cet été, le dernier jour du stage Tous nageurs.

TOUS nageurs

Le dispositif du Département des Hauts-de-Seine vise à apprendre à nager à 10 enfants âgés de 6 à 12 ans, pendant un stage d'une semaine qui se déroule pendant les vacances scolaires à la piscine Alice-Milliat.

Au cours de l'été 2023, plus de 1300 noyades ont été recensées en France, selon un bilan de Santé Publique France. Si à Villeneuve-la-Garenne, depuis cette année, l'ensemble des classes, du CP au CM2, bénéficie de 10 séances de natation chaque année à la piscine Alice-Milliat, il reste tout de même indispensable de renforcer sa pratique dans le bassin.

Stage gratuit

Surtout qu'à leur entrée au collège, seuls 35% des Villenogarennois savent nager. C'est pourquoi la Ville s'est engagée dans le dispositif du Département des Hauts-de-Seine «Tous nageurs» qui prévoit, pendant les vacances scolaires, un stage gratuit d'une semaine (5 séances de 2 heures) pour dix enfants, âgés de 6 à 12 ans. L'opération s'est déjà déroulée sur la commune aux vacances de printemps et cet été à la piscine Alice-Milliat, puis, le dernier jour du stage, dans le bassin éphémère du Village Olympique du stade Gaston-Bouillant.

Nager en autonomie

«Nous privilégions au sein du dispositif les enfants qui ne savent pas nager, précise Sébastien Sauvage, le directeur de la piscine municipale qui a rouvert ses portes en février dernier après d'importants travaux de rénovation. *L'objectif est de les amener à savoir nager en autonomie le plus tôt possible, à la mer ou en bassin et d'éviter ainsi la noyade.* »

Le prochain stage «Savoir nager», que le Département finance, se déroulera lors des vacances de la Toussaint, du 21 au 25 octobre. « *La seule contrainte pour les élèves est d'être assidu et de participer à l'ensemble des cinq séances* », rappelle Sébastien Sauvage.



TOUS NAGEURS, DU 21 AU 25 OCTOBRE À LA PISCINE ALICE-MILLIAT. INSCRIPTIONS DIRECTEMENT À LA PISCINE. 1^{ER} JOUR, LE MARDI 15 OCTOBRE PUIS JEUDI 17 OCTOBRE ET VENDREDI 18 OCTOBRE À 18H30. SEULS LES 10 PREMIERS INSCRITS POURRONT EN BÉNÉFICIER.

Villeneuve œuvre en faveur du handicap

Le 5 octobre marquera le début des Journées du handicap à Villeneuve avec un forum co-porté par l'Association Cœur de Lionne, tandis que le lendemain sera célébré la 15^e journée nationale des aidants. Sur la ville, le Pôle Handicap accueille dans ses locaux, depuis fin 2022, l'ensemble des associations œuvrant en faveur des personnes handicapées et leurs aidants.

Chaque année, 9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou en perte d'autonomie, selon une étude publiée en 2021 par la Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques (DREES). Ceux que l'on appelle les «aidants» ont justement une journée nationale qui leur est dédiée, le 6 octobre. Dans l'année, la Ville organise également des Journées du handicap. Le 5 octobre, Les Journées accueillent le Forum du handicap au gymnase Cattiau, événement organisé à l'initiative de l'association Cœur de Lionne, qui reçoit le soutien du CCAS et de la Ville afin d'informer, conseiller, échanger et sensibiliser sur le handicap. Ce sera également l'occasion de fournir des informations et un soutien précieux aux aidants.

Des locaux dédiés aux associations

Mais c'est tout au long de l'année que la Ville de Villeneuve-la-Garenne agit en faveur du handicap avec la création, dès 2020, d'un Pôle Handicap puis l'inauguration de ses locaux, en décembre 2022, regroupant les associations Cœur de lionne, Les petits deviendront grands, Joie de Vivre, l'APEI et SAIS 92 depuis septembre. Elles se battent au quotidien pour accompagner au mieux les personnes porteuses de handicap et leurs aidants. Cette adresse commune mise à disposition par la Ville, au 29 rue Édouard-Manet, facilite le travail des associations avec un meilleur accueil du public. La Ville est allée encore plus loin dans son engagement avec la rédaction d'une Charte Handicap,

une première sur la commune depuis 20 ans, votée au Conseil Municipal du 19 décembre 2023.

Une Charte Handicap pour aller encore plus loin

La charte a été signée ensuite par douze associations villenogarennoises le 12 mars 2024. « *De nombreuses associations de la ville se mobilisent au quotidien sur le champ du handicap pour permettre aux familles de sortir de l'isolement* », avait rappelé à cette occasion Fatima Aaziz, Maire-adjointe en charge du Handicap. Son but ? Que Villeneuve soit pleinement accessible aux personnes handicapées dans des domaines

aussi variés que l'information, la communication, la mobilité, l'enfance, l'éducation, le sport ou encore l'insertion professionnelle. Un comité de suivi, composé des membres de la commission communale d'accessibilité et d'un représentant des associations signataires, a pour objectif d'évaluer, chaque année, la charte et d'explorer des pistes d'amélioration. **vm**



PÔLE HANDICAP
29-31 RUE ÉDOUARD-MANET
POLEHANDICAP@VILLENEUVE92.COM



La Charte Handicap a été signée par 12 associations villenogarennoises, le 12 mars 2024.

Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



Naissances

Bienvenue à

Adam HABOUBACAR AMADOU MANZO **10/08**

Meryhan MAHMOUD **13/08**

Jasmine EL MALIKI **22/08**

Damian MÉDAS NORCA **26/08**

Éden HELDERA **26/08**

Zénab SALEH **28/08**



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Mohammed BENDI-HASSANE et Lina HADID **13/09**

Michel TEYBER et Corinne DURANT **14/09**

Abderabbou EL ABBADY et Sana SITRINI **20/09**



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

Jean-François BOURNAZEL, **16/08**, 66 ans

Ahmed FEDOUS, **18/08**, 52 ans

Ouarda GRACHEHA, **18/08**, 63 ans

Madeleine DÉZANIAUX veuve HAMM, **19/08**, 89 ans

Claude BOUZIDI, **23/08**, 85 ans

Annette MOISSON, **26/08**, 87 ans

Augusta PIANA veuve BILLARDELLO, **02/09**, 93 ans

Kawthar ZITOUNI, **05/09**, 14 ans

Pierre DAZIN, **18/09**, 90 ans

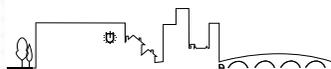
Ne manquez plus rien des événements de votre ville.

Abonnez-vous à la lettre d'information



Inscrivez-vous
en flashant
le QR Code





Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le Centre Administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement, Centre Communal d'Action Sociale).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'Espace Famille).

Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières · 01 47 94 10 20
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 00

Seniors · Handicap · Santé · Solidarités · Téléassistance · Portage de repas · Carte de Transports

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

Centre d'imagerie médicale VLG

300 boulevard Charles-de-Gaulle
01 85 35 03 03

Du lundi au samedi de 8h30 à 13h30 et de 14h à 19h.

Rendez-vous possible sur Doctolib

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers

Cimetières

52 avenue du Maréchal-Leclerc.
01 47 94 74 43 cimetieres@villeneuve92.com.

La conservation, chargée de la gestion des cimetières, est accessible toute l'année, 7j/7, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30.

Espace Santé Jeunes

01 41 21 41 27
Ouvert l'après-midi, du mardi au vendredi de 14h à 18h.
Accueil anonyme et gratuit.

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun · 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette · 01 47 94 52 96
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie · 01 41 47 49 70
de lundi au vendredi
9h à 20h hors vacances scolaires
9h à 18h durant les vacances scolaires

Point Justice : Permanences gratuites et confidentielles pour répondre à des demandes d'ordre juridique, administratif ou social concernant la famille, le logement, l'emploi, la santé.

Centre social : animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

France Services

6 rue Hector-Berlioz
01 71 13 08 29
franceservices@villeneuve92.com
Lundi : 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h30
Jeudi de 8h30 à 12h
Vendredi de 8h30 à 12h

Sur rendez-vous : le mardi de 13h à 19h le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h

Permanence du conciliateur

de justice le 1^e et le 3^e mardi du mois de 14h à 18h (hors vacances scolaires) sur rdv

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.
conseiller.numerique@villeneuve92.com et 06 09 15 74 27

Agence Seine Park

41 avenue Jean-Moulin
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h · 01 40 86 28 79
www.seinepark.fr

PMI et CPEF

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental
01 41 21 77 90
54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Relais Petite Enfance et le Pôle Handicap

29-31 rue Edouard-Manet
01 40 85 58 98

Rénov'Habitat

Au service Logement - 28 avenue de Verdun
Permanence assurée par Soliha les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie. rdv sur www.soliprojet.fr ou au 0 800 006 075 (appel gratuit)

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun · 01 47 92 40 00
Consultations des médecins généralistes : 01 42 04 07 42

Centre ophtalmologique

Pôle Med Plus : 01 41 21 90 00

Maison de santé Jean-Moulin

11 rue de la Fosse-aux-Astres
01 47 94 14 54
Cabinet médical sur RDV

Marché provisoire

Angle avenue de Verdun/boulevard Gallieni face à la Mairie.
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h

Protection Civile

1 rue Gaston-Appert · 06 59 16 48 12
formation@protectioncivile.org

Police Municipale

194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, Patrouilles de 6h à minuit, 7j/7.
En cas d'urgence, contactez le Centre de Surveillance Urbain au 01 40 85 58 78 ou la patrouille au 06 22 80 73 84.

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue
01 53 73 56 00 · Ouvert 24h/24 et 7J/7

Service Habitat et Logement

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 00
Lundi, mercredi, jeudi de 8h à 12h
Mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h

Pharmacies de garde

Dimanche 6 octobre

Pharmacie Jean Moulin
69 avenue Jean-Moulin
Villeneuve-la-Garenne
01 47 94 50 98

Dimanche 13 octobre

Pharmacie de la Caravelle
6 rue Gérard-Philippe
Villeneuve-la-Garenne
01 47 94 50 20

Dimanche 20 octobre

Pharmacie de la Mairie
134 avenue Gabriel-Péri
Gennevilliers
01 47 98 80 43

Dimanche 27 octobre

Pharmacie El Farah
Centre commercial Qwartz
4 boulevard Gallieni
Villeneuve-la-Garenne
01 47 94 55 29

Vendredi 1^{er} novembre

Pharmacie de l'Hôpital
98 Voie Promenade
Villeneuve-la-Garenne
01 47 94 60 57

Dimanche 3 novembre

Pharmacie Centrale Gallieni
221 boulevard Gallieni
Villeneuve-la-Garenne
01 47 98 59 32

Infirmiers de garde

**Tous les cabinets
assurent les soins 7 jours/7**

Mireille BERKI

Aziza BOUZID

204 boulevard Gallieni
06 11 55 15 38

Sadio COULIBALY

06 20 36 52 66

Nadia HERBURRUN

06 24 79 33 05

6 rue Hector-Berlioz

Cristina HENRY • Mathieu ROBERT

06 46 38 43 73

Alexandre HENRY

01 41 47 04 31

Imane ARABI

06 26 39 28 77

44 boulevard Charles-de-Gaulle

Véronique SERIO • Linda DALUM

06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20

22 avenue Jean-Moulin

Sylvia CHAPELAIN

Sophia DJERABA

17 rue René et Isa Lefèvre

93450 L'Île-Saint-Denis

06 62 53 37 29

Tri sélectif

La collecte des encombrants se déroule deux fois par mois sur l'ensemble de la ville, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis.

Sortez vos déchets avant 12h.

Prochains passages :

Lundi 7 et 21 octobre.

Déchèterie mobile

Samedi 26 octobre

de 14h à 18h30

214 boulevard Gallieni, (marché provisoire).

Collecte des déchets toxiques et des équipements électriques et électroniques usagés ⚠

À partir du 21 octobre le camion-planète ne se déplacera plus à Villeneuve et dans les communes de l'EPT.

Déchèterie fixe gérée par l'EPT

93 rue des Caboeufs • Gennevilliers

01 46 17 01 60

Usage réservé aux particuliers.

Pour accéder à la déchèterie, il faudra faire une demande de badge sur le site bouclenorddeSeine.fr.

Déchets verts

Collecte en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du CTM au 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Déchets alimentaires

À tout moment, déposez vos déchets à l'un des points d'apport volontaire de la ville à l'aide de votre bioseau. Retrouvez la localisation des points sur villeneuve92.com.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

Personnes sourdes

et malentendantes 114

(par Fax ou SMS)

Médecins de garde (SOS 92)

01 46 03 77 44

Police Municipale

06 22 80 73 84



Zoom sur...

**REPRENEZ VOS ÉTUDES
SANS LE BAC AVEC
LA RÉGION**

Vous n'avez pas le bac et vous souhaitez reprendre des études supérieures ou passer des concours ? Demandez, à partir du 14 octobre 2024, l'aide régionale de 1 000 euros prévue pour la préparation du diplôme d'accès aux études universitaires.

Sans le bac, il est toujours possible d'envisager des études supérieures. Et la Région Île-de-France vous aide à faire le premier pas en proposant une aide financière à la préparation et au passage du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU). Ce précieux sésame est fait pour ceux qui ont quitté le système scolaire sans pouvoir passer leur bac et qui veulent se lancer dans des études universitaires ou passer des concours.

PÉDAGOGIE ADAPTÉE

Diplôme national, il permet de renouer avec les études et bénéficier d'un soutien adapté (pédagogie adaptée, enseignants volontaires, cours en journée, le soir, en présentiel ou à distance). L'aide régionale à la préparation d'un DAEU est de 1 000 euros maximum, versés en 2 fois : 500 euros en février et 500 euros en juillet. Le bénéficiaire doit obligatoirement être domicilié en Île-de-France, non-titulaire du bac et inscrit à la formation ou dans une université francilienne habilitée à en proposer. Il doit enfin être assidu aux cours et présent à tous les examens.

*Inscriptions sur
mesdemarches.iledefrance.fr
à partir du 14 octobre 2024.*

VOS
PROCHAINS
CONCERTS

VIRTUOZ CLUB



La Rumeur

**18 OCTOBRE
20H30**

RAP

Pamela Badjogo

**22 NOVEMBRE
20H30**

AFRO-POP

Kriill

**6 DÉCEMBRE
20H30**

POP ALTERNATIVE



VIRTUOZ CLUB

3 rue Pierre-Brossolette - 92390 Villeneuve-la-Garenne

Réservation : Centre culturel Max-Juclier

& billettereduc.com et fnac.com

WWW.VILLENEUVE92.COM

